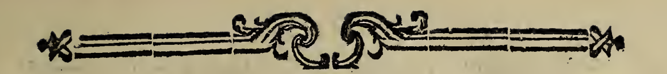
NÉCESSITÉ
D'UN SCRUTIN UNIQUE
CONTRE LE DOUBLE DESPOTISME
ARISTOCRATIQUE
ET
MINISTÉRIEL;
OU
CONVERSATION
ENTRE
M. GRAND, M. PETIT ET M. RIEN.

. . . . . . Tantùm series juncturaque pollet.
HORAT.

1789.



NÉCESSITÉ D'UN SCRUTIN UNIQUE CONTRE LE DOUBLE DESPOTISME ARISTOCRATIQUE ET MINISTÉRIEL; OU CONVERSATION ENTRE M. GRAND, M. PETIT ET M. RIEN.

ON s'est plaint que j'avois trop serré le raisonnement dans l'Opuscule où j'ai démontré que Messieurs du Tiers s'étoient légitimement constitués. J'en suis fâché pour ceux qui n'étoient pas suffisamment préparés à cette lecture; mais je leur crois assez de bon esprit pour ne m'en pas attribuer toute la faute, ni me soupçonner d'avoir cherché le plaisir de n'être pas compris.

Il se peut, en effet, qu'au lieu d'avoir marché de principes en principes, il me soit arrivé de passer par-dessus quelques liaisons, et que le manque de temps, joint à la forte persuasion que j'avois de leur certitude, ne m'ait pas permis d'imaginer que quelqu'un dût avoir du mal à les saisir : car, toutes les fois qu'en écrivant, on a pour objet de justifier une cause, et qu'on n'a pas le loisir de ranger ses moyens dans leur ordre, tout occupé qu'on est de rapprocher ceux qu'on sent être les plus invincibles, on ne songe même pas à montrer la chaîne qui les unit.

En ce cas, le Lecteur instruit doit suppléer ce que l'Auteur sous-entend ; c'est-à-dire, regarder les bases des raisonnemens que celui-ci fait comme des *demandes*, et se rappeller les raisons qui démontrent ce qu'il suppose démontré. Quoi qu'il en soit, j'ai tâché, dans cet écrit, d'éviter le défaut qu'on a trouvé dans l'autre ; j'ai remanié le même sujet : *La nécessité du vœu par Tête ;* et j'ai présenté cette question sous toutes les faces dont j'ai pu m'aviser : mais j'ai pris soin de lier les principes trop éloignés, par des vérités intermédiaires ; et je crains beaucoup moins de n'être pas entendu de ceux qui voudront m'entendre, que de ceux qui ne le voudront malheureusement point.

N. B. Les trois Ordres de l'État se sont réunis dans la même Chambre, au moment où j'en étois en cet endroit. Cet événement est heureux, sans doute; mais, pour nous tranquilliser parfaitement, suffit-il d'une réunion physique? Non, il en faut essentiellement une morale, et celle-ci ne sauroit avoir lieu dans un degré convenable, à moins qu'avant de franchir le seuil de la Salle commune, chacun n'ait déposé tout ce qu'il avoit nourri de préjugés.

Or, change-t-on subitement de nature? Et nous est-il permis de compter sur une semblable métamorphose? . . . . . . Je sais que, de notre naturel, nous ne nous embarrassons guère des invraisemblances, lorsqu'il s'agit de porter jugement sur ce qui nous promet des avantages, et que le *facilè credunt quod cupiunt*, ce trait qui frappa César dans nos Ancêtres, nous peint encore singulièrement aujourd'hui. Néanmoins, tout en desirant ce parfait retour autant que personne, j'avouerai que je ne saurois me le bien persuader, non plus que d'autres; et c'est une des raisons pourquoi je n'ai pas supprimé cet écrit. Le foyer des divisions est couvert; mais est-il éteint, et n'en verrons-nous plus jaillir d'étincelles? L'Opposition qui ne voit

de salut qu'à tout perdre, dévorera-t-elle sa rage sans le remuer ?

Du reste, ceux de Messieurs les Réunis qui se conduiront en vrais prosélytes, jaloux de recouvrer ce qu'un Prédicant factieux leur a voulu ravir de gloire, ne sauroient, après avoir quitté le camp de l'erreur, épouser la querelle de ceux que j'y combats. Aucun de mes traits ne peut plus les atteindre, s'ils ne retournent sur leurs pas pour le recevoir. Puissé-je seulement les confirmer dans le nouvel esprit de concorde !

Qui commence le mieux, ne fait rien s'il n'achève.

Mais, pour consommer ce que nous promet leur noble démarche, j'ose les prévenir que ce n'est pas assez d'avoir dépouillé l'homme personnel ; il faut de plus toutes les qualités, tous les talens de l'homme public ; cet esprit de discernement qui sait résister à la tentation d'un *mieux* chimérique, content d'assurer aux Sociétés la mesure de bien qu'elles comportent ; ce courage de raison qui ne se laisse pas tellement entraîner à la rigide loi naturelle, qu'elle n'ose la modifier souvent pour la mieux maintenir ; cette tranquillité de sens que ne sauroient troubler les clameurs des passions aveugles, et qui, pour redonner à l'État languissant plus de vigueur, une marche plus heureuse, ne songe même pas à l'organiser sur un nouveau plan.

M. GRAND.

Je viens à vous, parce qu'il m'a paru que vous desiriez me joindre, et qu'un je ne sais quel motif vous fesoit balancer. Seroit-ce, par hasard, la querelle de mots qui nous divise ? J'en serois vraiment fâché, M. Petit; car, connu de vous, ainsi que je crois l'être, je ne vous pardonnerois, ni de me soupçonner de l'humeur, ni d'en prendre, pas même quand j'affecterois de vous en donner..... Mais quel est cet ami qui vous accompagne ? Il ne me semble pas l'avoir vu parmi vos co-Députés.

M. RIEN.

Aussi n'en suis-je pas un, Monsieur; mais; comme son honnêteté l'empêcheroit de vous bien satisfaire, et qu'en tout il n'est rien tel que la franchise, je me fais un devoir de le prévenir. Je m'appelle Rien, et ce nom n'est pas menteur comme tant d'autres; il me définit très-exactement.

M. GRAND.

Dès-lors, il est clair que vous n'avez pas grand intérêt à nos affaires, et que nous en pouvons causer librement. Enfonçons-nous pour cela dans cette

route verdoyante, où l'air, en nous rafraîchissant la tête, dissipera les nuages produits par la chaleur des opinions. Du reste, je suis charmé d'avoir, avec nous, un auditeur désintéressé : je le prends volontiers pour arbitre, & j'ai tout lieu de présumer que vous en ferez autant.

M. Petit.

Il seroit à souhaiter qu'on n'en prît jamais d'autres ; car c'est manifestement, et se méfier de la bonté de sa cause, et blesser l'honneur du Soldat même, que de l'appeller pour la soutenir. Si vous avez raison, il est indécent de nous opposer de tels Juges ; et si vous avez tort....

M. Grand.

Voilà toujours votre même manière d'argumenter Pourquoi des *si*, lorsque cela n'est aucunement problématique ? Et comment ne tremblez-vous pas pour notre Constitution, en vous opposant au vœu par Ordre ? N'en est-ce pas-là le nerf et la base ? Quoi ! l'oracle du Parlement l'a dit, nous l'a crié du ton même dont on prêchoit la Ligue ; et vous doutez encore ? Que faut-il donc pour vous persuader ?

M. Petit.

Des raisons, Monsieur, et non pas des fusils ni des bayonnettes; des raisons, et non pas les fureurs d'un énergumène ni la loquacité d'un brouillon. Élevés la plupart loin d'un pays décrié par ses Habitans même, nourris dans la loyauté de la Province, est-ce nous qu'il est permis, sînon aux plus éminens en perversité parmi cette sentine, de soupçonner venir ici machiner contre l'Etat, contre nos Frères? Nous qui, pour mieux assurer le succès de nos projets sinistres, loin de nous envelopper, en les ourdissant, des voiles du mystère, vous avons pressés de vous associer à nous, inventés à nous présider, enfin provoqué sur nous les regards de toute la France? Et l'on a compromis l'autorité contre ses défenseurs, par des coups d'éclat non moins faits pour scandaliser l'Europe, que pour pousser à bout la plus patiente des Nations? Quel est cet indigne leurre? Quoi! l'assembler pour l'outrager en personne! la consulter pour casser ses décrets! la réintégrer dans ses imprescriptibles droits pour s'en jouer encore! Ah!...

M. Rien.

Je reconnois bien-là toute notre sensibilité; mais n'y peut-on pas regretter aussi notre manque de

défiance ? Souvenez-vous, M. Petit, qu'on ne passe pas tout-à-coup du gros temps au calme ; et je vous prédis que vous crîrez encore plus d'une fois *terre* avant que de gagner le Port.

M. Grand.

Qu'on n'ait eu quelques torts envers vous, cela ne peut être nié que par des gens en délire ; mais n'en avez-vous pas, du moins intentionnellement, de plus grands peut-être ? Car enfin, de vouloir que tout François soit Citoyen comme nous-mêmes, vous conviendrez que c'est bouleverser notre *Constitution.* En vain mettez-vous en avant la grande Charte de l'humanité, tous les axiômes de Jurisprudence, vous savez que nos *us* ont prescrit contre ces régles-là.

M. Rien.

Prescrit est un peut fort, et Monsieur ne vous le passera point. Par-là, d'ailleurs, vous prouveriez trop, et prenez-y garde ; vous côtoyez l'écueil le plus dangereux.

M. Grand.

Quel écueil ?

M. Rien.

La loi de la Force; car, si vous prenez deux mesures pour régler nos droits individuels, si vous vous appréciez comme Citoyen dix ou vingt fois autant qu'un autre, il est évident que nous formons une véritable société Léonine; qu'alors il faut se sentir en état de prouver comme le Lion prouve, qu'autrement le droit s'évanouit, le lien se rompt, l'édifice de la société croule, et que la fortune peut changer le rôle d'oppresseur en celui d'opprimé. Je ne m'approche de ces vérités qu'en frémissant; je ne vous les fais entrevoir, Monsieur, que par un coin du voile, et vous concevez qu'il seroit imprudent de les trop découvrir.

M. Grand.

Seriez-vous donc un de ces trembleurs qui frissonnent au seul nom de force; et voudriez-vous nous ramener à la chimérique perfection de la Justice?

M. Rien.

Pas tout-à-fait; je me contenterois qu'on s'en rapprochât un peu, ne fût-ce que par prudence, et qu'en cela vous vissiez moins un affront qu'une gloire, plutôt votre sûreté qu'aucune sorte de péril.

Car, Monsieur, quoique l'équité ne soit qu'un mot de même que l'usage, j'aimerois mieux être retranché sous le premier que sous le second; et, pour vous montrer toute ma simplicité, je ne vous dissimulerai point qu'à ces beaux mots de *restauration*, de *régénération*, qui charment, je m'étois figuré qu'on vouloit un peu revenir à l'ordre naturel des choses; mais j'ai peur que ces gros mots ne nous aient annoncé la souris de la montagne; et je m'apperçois à la marche qu'on prend....

M. GRAND.

Qu'on n'y veut pas revenir, n'est-ce pas?.... Vous voyez mal : cela seroit déja fait si ces Messieurs ne tenoient obstinément à leur vœu par tête, à quoi la *Constitution* ne nous permet point d'acquiescer.

M. RIEN.

J'entends. Vous avez un mot qui vous défend de vous laisser regarder comme des individus de la République; et je ne dirai rien de votre fidélité, puisque vous la jugez honorable; mais je vous rappellerai quelque chose qui vous sièroit aussi bien; ce seroit de continuer tout uniment à peser sur le Peuple, et de ne plus insulter à ses maux, en feignant d'y compatir.

M. GRAND.

C'est-là notre *Constitution.*

M. PETIT.

De la bonne foi, M. Grand! de la bonne foi; cela ne déshonore personne; et voyons comment vous nous convaincrez d'avoir tort. Disconviendrez-vous que nous soyons une section de l'espèce, et qu'en cette qualité nos droits naturels soient égaux aux vôtres?

M. GRAND.

Je n'entends rien à vos sections; mais je sais que dans le fait nous composons trois Ordres, que nous avons lieu d'être contens des attributs du nôtre; et qu'essayer de nous persuader le contraire, c'est très-certainement avoir tort.

M. PETIT.

Ces trois Ordres forment-ils trois Nations, trois Sociétés politiques? Vivent-ils respectivement sous l'unique loi de la force? Où sont-ils unis par des liens de fraternité, par des rapports d'intérêts, par des nœuds de Religion, par l'identité de Gouvernement?

M. GRAND.

Les deux premiers n'ont guère que le nom de François de commun avec le troisième, duquel ils sont séparés par des droits suréminens, par des intérêts propres; et comme la valeur du vœu ne se doit pas graduer sur une dénomination commune, mais sur les dimensions des propriétés ou sur l'importance du personnage, il s'ensuit que le vôtre ne vaut que le vingt-quatrième du mien; et qu'ainsi blâmer cette disparité, comme vous le faites; c'est avoir tort.

M. PETIT.

Il s'ensuit aussi qu'un Roturier n'est qu'un diminutif de Citoyen, de même que nous appellons les nains des bouts d'homme, et que vous avez accaparé ce qui nous manque de droits civils, ou plutôt que l'esprit de notre Société veut que vous en ayez de trop, et que nous n'en ayons pas assez. Or, un Ordre de Citoyens est-il la Cité totale? Une fraction est-il l'entier parfait? Et puisque les fractions d'un entier sont nécessairement similaires, puisque les individus sont les élémens primitifs de toute société comme les unités le sont de toute somme, pouvez-vous affecter à ces individus des *exposans* inégaux? Pouvez-vous leur attribuer

d'autre valeur que la numérique ? Qualifiez-vous donc tout seuls la Nation Françoise ; réservez-vous en le nom, puisque vous vous en arrogez la prérogative, ou permettez que nous exercions celle-ci concurremment avec vous.

M. Rien.

A cette pétition le sens commun répond, *Placet.*

M. Grand.

Et notre *Constitution* répond, *veto*. Car, quoique nos aïeux vous aient vendu fort cher vos droits naturels, ainsi qu'il me semble l'avoir oui dire, il ne faut pas conclure de-là que vous les possédiez. Il est constant, en effet, qu'après vous les avoir fait bien payer, ils eurent l'esprit de les retenir encore : mais ne vous fâchez point, ils ne sont pas perdus. Quand vous voudrez, nous vous les revendrons à-peu-près de même ; et lorsque nous consentons à recevoir de nouveau le prix de votre franchise, nous accuser de dureté, n'est-ce pas de votre part un tort réel ?

M. Rien.

Comment, Monsieur ! vous avez monopolé les droits de la Nature ? vous en avez fait des magasins, et vous les vendez comme des choux ou des

prunes? Ce trafic me semble tout-à-fait drôle, et je suis d'autant plus étonné de n'en pouvoir rire, que jamais il ne me seroit venu dans l'esprit un tour pareil.

M. GRAND.

M. Petit est tout comme vous. Nous avons beau jetter ce même *vis comica* dans la plupart de nos scènes, il prend tout au tragique; et, loin de s'éclaircir, voilà comme presque toujours son air se rembrunit. Nous pesons sur eux, dit-il; cela peut être; mais ne devroit-il pas sentir que cela nous allège? Et s'il ne lui plaît pas d'en rire, vous m'avouerez qu'il a tort..... En effet, M. Petit, quoique vous vous piquiez de raisonner en Géomètres, n'est-il pas aisé de vous prouver que bien des fois vous donnez à gauche? Vous trouvez mauvais, par exemple, que nous vous refusions d'exercer le droit législatif en commun. Y pensez-vous? N'est-ce pas vouloir que nous vous reconnoissions Citoyens au même taux que nous le sommes, et que nos vœux, au lieu d'être pesés, soient purement comptés comme les vôtres? Je vous en avertis, vous appliquez votre coin sur le nœud le plus insurmontable; il est formé par l'enlacement de l'intérêt avec l'orgueil.

M. PETIT.

M. Petit.

N'importe, l'intérêt et l'orgueil doivent céder au coin de la raison, sur-tout lorsque la réflexion aura fait sentir aux meilleurs esprits des deux premiers Ordres, et que cet orgueil est insignifiant, et que cet intérêt est mal vu.

M. Grand.

Jamais, M. Petit, jamais nous ne sentirons cela. Car, divisons la Nation en vingt-quatre Tribus ou Centuries; donnons-leur une voix à chacune; mais supposons que le vœu de la première Tribu soit équivalent à tous ceux des autres, comment détruiriez-vous à mes yeux l'importance d'un tel avantage? Je ne disconviendrai cependant pas d'une chose, savoir que si les Représentans des vingt-quatre Tribus opinoient ensemble, leurs résultats pourroient signifier quelque chose, et sembleroient énoncer effectivement la volonté générale: mais il est évident aussi qu'alors la première Tribu perdroit sa prépondérance, qu'elle renonceroit au pouvoir d'arrêter cette volonté dangereuse; que la masse de la Nation s'éleveroit au niveau de ses dominateurs, et qu'ainsi l'égalité régneroit sur les ruines des contre-poids.

M. Petit.

Ah! que venez-vous de révéler à la Nation? Quoi! lorsqu'elle nomma des Officiers publics, et qu'elle décerna des prix à la bravoure, vous entendez qu'elle se donna des Supérieurs, des Maîtres! et que ceux-ci, forts de ses bienfaits, ont intérêt à se liguer pour la tenir Esclave! Mais depuis quand le Créateur est-il à genoux devant son ouvrage, le Commettant devant son Mandataire?... Si vous me disiez que ce désordre date de plusieurs siècles, je vous répondrois que le temps est venu de n'en plus parler. J'ajouterois que désormais, pour canoniser nos droits, il ne servira de rien de les appuyer sur la superstition de l'usage, et qu'il faudra les montrer scellés du sceau même de l'équité.

M. Grand.

Comment! vous prophétisez, et vous prophétisez que nous deviendrons tous raisonnables! Je vous prédis, moi, que votre prédiction sera fausse; et que chacun de nous aura toujours ses préjugés ou son intérêt pour raison. Ce n'est pas que l'opinion du moment ne semble justifier votre présage; mais l'opinion chez nous n'est-elle pas comme la mode? Au contraire, l'esprit de Corps

ne meurt jamais, et c'est lui qui maintiendra l'ancienne démarcation des Ordres, c'est lui qui sera l'éternel rempart de notre *Constitution*.

M. PETIT.

Eh! pourquoi donc nous avoir invités à relever nos têtes? Pourquoi nous avoir répété tant de fois des mots consolateurs, et nous avoir séduits par une lueur d'espérance, en demandant la convocation des États-Généraux?

M. GRAND.

Pourquoi? parce qu'on n'imaginoit pas qu'ils seroient convoqués; disons mieux, parce qu'on ne vouloit pas qu'ils le fussent; et la preuve, vous me dispensez apparemment de vous la donner. Du reste, si vous avez pris quelques beaux mots au pied de la lettre, c'étoit à vous d'avoir moins de simplesse, et de savoir qu'on dit toujours quelques douceurs aux gens dont on a besoin. Est-il permis, en effet, avec ce que la plupart vous montrez d'*intelligence*, de supposer du sérieux dans ces vieilles formules de complimens au Peuple? Ignorez-vous donc que l'art de régner consiste tout entier dans l'astuce; et que, dans la bouche des petits comme des grands tyrans, les protestations d'amour, les préparatifs d'un meilleur avenir, les

parades d'un beau zèle, ne sont que de la graine de niais, que de l'opium pour enivrer leurs victimes? . . . . Mais je m'apperçois que vous n'avez pas assez de vos deux mains pour vous couvrir le visage, et je vous exhorte vraiment à vous moins chagriner de votre méprise, espérant que vous ne vous ferez pas répéter la même leçon.

Souvenez-vous donc que les mal-entendus sont tous de votre côté. Vous avez beau chercher par où nous prendre, jusqu'ici vous ne sauriez nous en imputer la moitié d'un seul. En vain, dans un moment un peu chaud pour le camp Aristocratique, quelqu'un s'avisa-t-il d'évoquer les mânes des Etats-Généraux? Ce n'étoit qu'une ruse de guerre, et le succès en fut merveilleux; car le cri de l'évocation s'étant rapidement propagé jusqu'aux confins de l'Empire, le retentissement d'une douzaine d'échos fit diversion, et le sinistre projet de la Cour échoua. C'est-là qu'il falloit terminer l'histoire de notre patriotisme, et vous voudriez la pousser jusqu'à l'époque de la restauration générale, à quoi j'ose vous assurer que les évocateurs ne songeoient aucunement. Quel mal-entendu!

M. Rien.

Vous n'aimez guère les Panégyristes des morts, à ce qu'il me semble; car vous dissuadez Monsieur

de mentir pour votre gloire ; et je crois, en effet ; qu'il faut se borner à louer les Héros de Roman.

M. Petit.

Je me charge des mal-entendus ; mais chargez-vous des contradictions.

M. Grand.

Volontiers, le fardeau ne sera pas lourd.

M. Petit.

Ne vous flattez de rien. Convenez-vous que les François soient une Nation, une Société politique ? que le Souverain soit un comme la Nation ? que l'intérêt général soit l'objet immédiat du Souverain, et que cet intérêt ne soit celui de tel ou tel en particulier, mais celui de la totalité collective des individus ?

M. Grand.

Oui.

M. Petit.

Donc, quand vous divisez en trois la Nation, le Souverain et l'intérêt général, vous tombez dans trois contradictions ; vons rétractez ce que vous aviez avoué, vous anéantissez ce que vous aviez établi.

M. Grand.

Point du tout; car, outre que multiplier, ce n'est pas détruire, le Tiers entre pour si peu de chose dans l'intégration du Souverain, qu'à peine l'y faut-il comme complément; et mon assertion est un fait attesté par des monumens innégables, puisque rien n'est plus certain que le Gouvernement féodal. Ainsi, quand vous nous reprochez de diviser le Souverain, vous prenez ou vous cherchez à nous donner le change; car, concentré qu'il fut toujours en nous seuls, c'est vous qui l'anéantiriez, sans notre résistance, en le fractionnant en autant d'exposans égaux, en autant de têtes qu'il est d'individus représentés par les Délégués des trois États. Est-ce là démontrer, M. Rien?

M. Rien.

Le plus ergoté sophiste ne s'en tireroit pas mieux; il me semble cependant qu'il faudroit donner un peu de corps à ces idées, car elles sont trop subtiles pour ma conception. Voici comme je les rendrois à ma manière, si cela me regardoit. Trois font un entier. Otez-en un, même les vingt-trois vingt-quatrièmes, l'entier subsiste; et, quoique cela soit faux en mathématique, c'est un axiôme dans notre Constitution.

M. GRAND.

C'est parfaitement rendu, Monsieur.

M. PETIT.

Eh! quel est donc ce monstre de société que nous formons ensemble? Quoi! porteur de vingt-trois vœux contre un, mon vœu ne sauroit équivaloir au vôtre? Un seul intérêt, un seul François l'emporteroit sur vingt-trois?.... Qu'on argumente tant qu'on voudra. Le Cathédrant qu'on a derrière, ne se lassera pas si-tôt de souffler; mais on auroit beau déployer toutes les ressources de l'esprit oligarchique, jamais on n'ébranlera ces premières vérités du droit public; que la Nation est le Souverain; qus le Souverain est le Législateur; que le Législateur est l'organe de l'intérêt général; que l'intérêt général résulte des droits naturels de chacun, ménagés par les institutions civiles; que ces institutions, c'est-à-dire, les lois qui déterminent positivement les droits naturels des co-Associés, sont nécessairement, ou leur ouvrage, ou des énoncés interprétatifs de la totalité morale de leurs vœux.

Qu'ainsi diviser la fonction du Législateur en trois fonctions qui se contre-balancent, c'est l'empêcher d'agir en Souverain; qu'inégaliser les droits

essentiels de Cité, c'est déclarer, à certains individus, qu'ils n'ont pas tous les droits d'homme ; que peser les vœux, est l'acte d'iniquité le plus absurde ; que rédiger séparément les vœux des Représentans de la Nation, c'est métamorphoser le Souverain en trois Plaideurs, dont chacun doit présenter sa Requête, que dès-lors c'est invoquer un Juge ; s'abandonner absolument à sa décision ; refuser d'être même ses Assesseurs, lorsqu'il vous permet de l'être, et renoncer au pouvoir législatif dont vous paroissiez jaloux, pour retomber sous le despotisme dont vous sembliez las.

M. Grand.

Et voilà comme vous l'entendez toujours mal. Ce que c'est que de n'avoir pas le même télescope! .... Non soyez bien persuadé de ce que je vous dis ; nous ne renonçons point au pouvoir législatif.... (*à M. Rien.*) Il ne sent pas que nous voulons le garder tout entier.... Oui, nous étions las d'un certain Despotisme, et vous devinez bien duquel. Mais pourvu que nous nous en mettions à couvert, et que nous le forcions à prendre son cours d'un autre côté, sous peine de trembler pour lui-même, de quoi vous plaignez-vous?

M. PETIT.

Ciel! de quoi je me plains?

M. RIEN.

Les exclamations soulagent, quand on étouffe; et je ne vous dissimulerai pas que moi-même, tout en m'interdisant la moindre prétention à votre pomme de discorde, vos derniers mots ne m'aient empêché de respirer librement.

M. PETIT.

C'est donc ainsi que vous trahiriez la Nation? que vous la repousseriez sous un joug insupportable, sous ce même joug qu'essayoit de briser une main paternelle? C'est donc ainsi que vous vous montreriez ses amis, ses soutiens, ses Dieux tutélaires?..... Quoi! lorsque le pouvoir gubernatif veut toucher à vos immunités, vous en appellez à la Nation; vous vous couvrez du manteau de son autorité; vous l'attestez, en confessant que vous tenez tout de sa munificence; et quand la Nation apparoîtroit dans ses *grands jours*, quand il s'agiroit de vous asseoir sur le même Tribunal avec elle, vous la méconnoîtriez, vous vous en écarteriez avec dédain, vous feriez des à-parté, comme

si vous étiez honteux d'exprimer tout haut ses volontés ? La Nation n'est donc qu'un fantôme, ou du moins d'un coup de baguette, vous la tirez du néant, et d'un même coup vous l'y replongez ? Que manqueroit-il à tant d'affronts, que de lui déclarer en face : « C'est nous qui nous sommes faits » nous-mêmes ; et ces superbes enfans qui te dé- » daignent, tu dois les adorer ».

M. Rien.

Vous vous échauffez, M. Petit, et qui pis est, vous prêchez. Si vous aspiriez à faire secte, il vaudroit mieux cabaler. Mais remettez-vous un peu, Monsieur permet que je sois son interprète, et je vais tâcher de vous commenter son texte, de manière que vous en puissiez saisir le vrai sens spirituel. *Nation* est un mot collectif, et Monsieur l'a toujours employé comme tel : je suis même sûr qu'il ne s'en servira jamais pour désigner un individu. Seulement, lorsqu'il reconnoît tenir ses immunités de la Nation, il prend ce mot, comme vous le prenez, dans toute sa latitude ; et lorsqu'il vous promet de la garantir du Despotisme, il l'entend dans un sens bien moins étendu que vous. Autre version. Dans le premier cas, par *Nation*, il entend parler de celle qui donne ; et dans le second, de celle qui retient. Mieux encore, si vous

le souhaitez : avez-vous des libéralités à leur faire? vous serez la Nation. Vous proposez-vous de leur demander quelque chose? vous ne le serez plus.

M. Grand.

Vous ne traduisez pas mal, M. Rien; mais vous auriez aussi bien fait de laisser un peu de louche dans votre Commentaire, et sur-tout de gaser vos dernières explications. Ces Messieurs ont une pudeur qui s'effarouche de tout.

M. Petit.

Les vrais gens d'honneur n'ont point d'endroits honteux à voiler, et plusieurs d'entre vous pourroient être cités en preuve; mais passons là-dessus.... Vous la verriez donc d'un œil indifférent, cette Nation qui vous a commis la garde de ses Autels et le soin de sa défense; cette Nation qui ne peut se déshabituer de vous regarder comme ses tuteurs, de vous révérer comme ses pères; vous la verriez impunément dévorer par l'hydre du fisc à dix mille têtes, et ce qu'elle vous auroit témoigné de prédilection, vous le lui rendriez amplement en ingratitude? Non, Monsieur; non, cette férocité d'un monstre n'est pas dans l'ame d'un François.

M. GRAND.

Tout a des exceptions en morale; et ce pays-ci, M. Petit, ce coin de notre France, je croirois assez qu'il faudroit l'excepter.... Au fond, il n'est rien tel que de tenir. L'espoir a son prix, sans doute; et vous pouvez le prendre tout entier pour vôtre partage; on vous le cédera sans contestation. Mais quand quelqu'un a fait pour nous plus qu'il ne pouvoit faire, vous concevez que le plus sûr est de l'éviter en toute rencontre, de peur d'avoir quelque retour à lui marquer dans le besoin.

M. RIEN.

Me voilà justifié; je n'avois soulevé qu'un coin du voile; vous venez de l'écarter tout-à-fait.

M. PETIT.

Quoi! vous auriez des craintes! Ah! laissez donc les vains détours...... Pardon, Monsieur; vous n'avez aucune part à ces apostrophes, et vous sentez à qui je suis en droit de les adresser....... Oui, Messieurs les zélotés des *us* et coutumes, laissez tant d'hypocrites *si*, *mais* et *car*, injurieux à la plus loyale des Nations, messéans à votre caractère: parlez, parlez franchement, et comme feroient des Concitoyens, des hommes qui n'auroient pas

à rougir devant leurs pareils. A quoi bon ces parades de vertus que vous n'avez pas, ce charlatanisme verbeux dont personne n'est la dupe? Ce n'est donc, ni pour la Religion, ni pour l'autorité du Monarque, c'est pour vous, pour vous nominativement que vous craignez; et dans l'espoir de communiquer vos convulsions en vous agitant, vous vous ralliez autour d'un mot qu'aucun François ne veut rayer du Dictionnaire! et vous courez vous retrancher les uns derrière l'Autel, les autres derrière le Trône! et vous leur offrez comme tribut de dévouement une scission qui les outrage! et traîtres à tous les deux, vous leur peignez en ennemis leurs soutiens les plus fidèles! et pour n'être pas démasqués, lorsque déja vous l'êtes; pour vous éviter le malheur d'être forcément Citoyens, parce qu'autrement vous ne sauriez l'être, vous calomniez la Nation, vous troublez l'auguste sécurité d'un Roi; vous l'assiégez des terreurs mêmes qui vous glacent; vous enviez à son cœur vertueux, à son cœur paternel, une paix qui ne vous appartient point, et dont il est si signe!

Ah! répondez, répondez, fronts d'airain! Jusqu'à quand insulterez-vous à notre patience? Ne seroit-il pas temps pour vous de moins braver ce Public qui vous juge, et dont l'indignation vous a tant de fois avertis que vous aviez comblé la me-

sure ? Ce Public dont vous n'occupez les regards qu'à compter vos opprobres, et qui ne prend, ni les machinations pour du patriotisme, ni l'orgueil impudibond pour du vrai courage? Vous seroit-il, par harsard, égal d'en être l'exécration ou les idoles, et de laisser après vous des noms fameux ou des noms célèbres ? Que si vous trouvez ce ton peu respectueux, accusez-nous, traduisez-nous devant tous les Juges des hommes, et souvenez-vous qu'il en coûte plus à des cœurs bien nés de vous refuser un respect tendre, que des cœurs cautérisés ne souffrent à dévorer un mépris sanglant.

M. Rien.

Vous finissez par un trait de sentiment qui me touche; mais il étoit temps qu'il arrivât; car autant j'aime la force dans le discours, autant j'y hais l'amertume; et si j'en étois le maître, j'ôterois son éguillon à la vérité. Croyez-moi, ce n'est pas avec du fiel qu'on rend meilleurs les hommes, et particulièrement les François. En vain prêtons-nous le flanc à la satyre, si-tôt qu'elle nous mord, toute notre sensibilité renaît, notre fierté se hérisse, et nous repoussons, par de nouveaux torts, celui qu'on a de nous humilier. D'ailleurs, si c'est lâcheté que d'être pervers, insocial, hypocrite, c'est le plus bel

effort de la vertu, c'est le sublime du courage que de se montrer égal, humain, tolérant.

M. Petit.

Monsieur, vous me confondez, et je sens bien que ce n'est pas le tout d'avoir une bonne cause, que l'essentiel est de ne la point gâter. Mais comment conserver ce flegme de raison, quand notre cœur nous répond que nous voulons êtres justes, et qu'on prétend mériter de l'Etat mieux que nous, en se défendant de l'être?

M. Rien.

Ce n'est pas aisé, sans doute; mais à des hommes d'honneur, à des Citoyens choisis pour des œuvres de législation, il n'est qu'une chose d'impossible, c'est de manquer aux égards étroitement dûs, sinon à tous les membres, du moins à tous les Ordres de Citoyens. Quoi qu'il en soit, je crois avoir saisi le nœud de vos différends, et le moyen sûr de vous concilier. En effet, Monsieur vous a dit qu'il vaut mieux tenir qu'espérer, et ce proverbe trivial peut passer pour un axiôme, auprès des Tribunaux même que vous réclamiez tantôt. Or, il tient, et toute son ambition est de tenir; ainsi nous aurons d'abord un content, dès que vous n'aurez pas la même prétention. D'une autre part, après

tenir vient espérer; et puisque vous pouvez vous emparer de ce dernier lot pour votre partage, attendu qu'il vous est abandonné sans aucune sorte de réserve, le riche trésor de l'espoir ne vous satisfera-t-il pas vous-même? D'après cet arrangement, M. Grand, avalez l'huître; vous, M. Petit, emportez l'écaille, et voilà votre procès jugé.

M. GRAND.

Vous plaisantez, M. Rien; mais j'ai senti je ne sais quoi dans l'huître, qui ne me tenteroit pas d'en avaler de votre main.

M. RIEN.

Personne, Monsieur, ne rit moins que moi du mal que se font les hommes; et si je pouvois le leur *enfiéler*, plus encore que n'a fait la nature, je serois volontiers aussi méchant pour en dégoûter ceux qui l'aiment, que Montagne veut que nous le soyons envers les enfans. Mais je ne leur en voudrois pas plus pour leurs erreurs que nous n'en voulons aux champs pour les chardons qu'ils portent, ni je ne commencerois jamais par mortifier leur amour propre, pour leur persuader mon desir de les voir plus heureux. Du reste, comme je n'ai pas voix dans votre Chapitre, c'est à moi de me taire, et d'attendre que vous m'interpelliez en qualité de conciliateur.

M. Petit.

Monsieur, la peur dont vous avez parlé me revient encore, et c'est un poids qui fatigue trop mon cœur pour ne l'en pas décharger. Que penseriez-vous d'un Citoyen qui craindroit la volonté générale? Ne suspecteriez-vous pas sa probité? Ne soupçonneriez-vous pas son injustice? Car cette volonté n'est-elle pas la règle de la vertu publique, la caution de nos droits, notre salut et notre force? Quelle seroit donc la manière de voir qui vous la feroit craindre? Et quel mal vous a-t-elle jamais fait, ou quel bien lui supposez-vous l'intention de vous ravir pour vous méfier d'elle?

Oui, si la Nation étoit à redouter pour un Citoyen juste, la Nation ne seroit plus : elle ne m'offriroit même pas une horde de Brigands : puisque celle-ci ne sauroit subsister un seul jour, si les individus, au lieu de se garantir réciproquement ce qui revient à chacun par la loi de nature, se comportoient entr'eux en usurpateurs de leurs droits respectifs.

Et lorsqu'un Canadien, rassuré par le seul instinct de l'empire suprême de cette loi, fort de sa seule force, s'assied avec sécurité dans le conseil des vieillards, vous n'oseriez siéger parmi vos Concitoyens les plus policés, les plus éclairés, et consé-

quemment les plus insusceptibles de préventions populaires ! Vous la craindriez cette Nation, de toutes la plus entousiaste du mérite; vous qui, tout couverts de ses regards, brillez à sa tête; vous dont le sang lui valut tant de fois l'olive de la paix ou le laurier de la victoire; vous qui perpétuez dans son sein le feu sacré des mœurs, et qui lui gardez le dépôt des dogmes antiques ! Vous la craindriez cette Nation, quand une voix consolante daigne la rappeller du fond de la tombe; quand vous, ses fils aînés, vous pourriez la soutenir dans sa liberté renaissante; quand il ne tiendroit qu'à vous de captiver ainsi son admiration et toute sa tendresse ! Vous la craindriez cette Nation, quand vous avez à lui présenter un tribut de nouveaux sacrifices; quand vous devriez être si jaloux d'en recueillir toute la gloire, et sur-tout quand elle peut vous en dédommager au centuple, soit en sanctionnant mieux votre liberté, vos propriétés, vos justes prérogatives, soit en créant un meilleur ordre dans le systême des loix, dans la procédure judiciaire, dans le régime fiscal, et dans toutes les branches de l'administration !

Vous la craindriez enfin.... Vous ne vous trouveriez donc pas dans le plan d'une constitution sociale ? Vos droits ne sauroient donc soutenir l'examen de la raison ni mériter l'aveu de la justice ?

Vous avoueriez donc tacitement qu'ils sont injurieux, illégitimes ? Et, s'il en étoit ainsi, parce qu'il plairoit à quelqu'un de les conserver encore, vous favoriseriez tous un dessein que vous réprouvez la plupart ? La Nation cesseroit d'exister ? L'Erreur reprendroit à jamais son sceptre de fer sur elle ? Il ne resteroit plus qu'un froid et vaste cadavre, incapable d'agir et de parler, de manifester ses vœux, de redonner du mouvement à ses organes, de l'action à ses loix, et du ressort à son autorité ?

M. GRAND.

Savez-vous à quoi se réduit toute cette tirade ? C'est, pour l'analyser avec toute la précision possible, à prouver que le Cayer particulier d'aucune des Tribus intégrantes, ne seroit reconnu comme contenant l'expression du vœu National ; et bien loin de vous contester une pareille conséquence, je l'admets d'autant plus volontiers qu'elle rentre dans mes principes, et que j'y vois, non-seulement le sublime de la politique, mais aussi le *palladium* de notre Constitution. Est-il, en effet, rien de mieux imaginé que ces contre-poids salutaires ? N'ont-ils pas fait l'admiration des plus grands Publicistes ? Et ne pouvons-nous pas les regarder comme les arcs-boutans éternels du Trône ?

M. Petit.

Voilà la question où je la desirois. Non, Monsieur, non, le *maximum* de la force n'est point dans l'action de trois agens qui se balancent; il consiste dans leur concours simultané pour l'effet à produire, et c'est ce que j'apprends des deux contradicteurs que vous m'offrez vous seul; car l'un ne craint rien tant pour l'Autel que le schisme; et vous, si jamais vous avez eu nos ennemis à combattre, vous n'avez point opposé vos légions à vos légions, ou vous avez été complettement battu.

M. Grand.

Ce que vous avez dit, peut être vrai dans le commun des affaires; car qui ne sait que pour manœuvrer un vaisseau, pour soulever une pierre, tous les bras sont obligés de concerter leurs efforts? Mais que peut-on inférer delà contre la partition du pouvoir législatif?

M. Rien.

Moi, franchement, j'en inférerois son néant absolu; car autant ce pouvoir, lorsqu'il est un, est souverainement efficace, autant, lorsqu'il n'est pas un, il est souverainement nul..... Monsieur, les débats du *Forum*, les chocs mutuels du Sénat, du

Tribunat et du Peuple, éternelle honte de l'Histoire Romaine, présageoient de loin le règne sanglant des Triumvirs et le joug d'Octave; par quel contraste miraculeux vos divisions feroient-elles le plus beau morceau de nos Annales, et les faudroit-il autant pour cimenter les bases de l'Empire, que pour préluder à l'entier affranchissement de la Nation? Trop long-temps habitués, les uns au joug, les autres à la licence, en serions-nous venus à ce point de ne pouvoir supporter la liberté civile? D'ignorer la ligne qui démarque la sphère de la subordination comme celle de la prééminence, et de n'avoir plus devant nous que l'alternative, ou de tyranniser, ou de trembler de l'être? Citoyens vertueux, qui saisissez le timon du vaisseau dans un temps d'orage, réunissez-vous, hâtez-vous de vous réunir; demain il seroit trop tard peut-être; et croyez que ce ne sera pas trop de vos efforts combinés, soutenus, héroïques, pour nous ramener au port, à travers les vagues de tant de passions. L'esprit de licence se propage; il faut en arrêter le cours; les liens de la Société se relâchent; il faut les resserrer; l'État est en péril, il faut le sauver; c'est le vœu général, c'est le vœu le plus impératif de la Nation; et quand ce vœu commande, temporiser est une trahison, raisonner est un attentat.

M. Petit.

Oui, l'État a des ennemis. Ah! que mon cœur ne peut-il convertir ces mots en éclats de tonnerre!... Vous prétendez être ses soutiens : nous serons moins glorieux. Quand on remplit un devoir dicté par l'intérêt même, il est peut-être plus qu'indécent d'en tirer vanité. Mais si cet intérêt nous est commun, si notre but à tous est le même, à quoi bon nous croiser pour y tendre? Pourquoi vous séparer de nous lorsqu'il s'agit d'arc-bouter le Trône, comme si nous attachions à son destin moins de bonheur que vous n'y mettez de gloire?

M. Rien.

Je reprends votre raisonnement; et quand je l'aurai mis dans mon langage, vous me direz si vous l'y reconnoissez. Les méchans ne sont bons à rien; et si l'on pouvoit en extirper la race, ce seroit tant mieux. Pour cet effet, vous enseignez que les gens de bien doivent s'unir et former ligue; en quoi vous me semblez d'accord avec la raison; car on ne rompt pas un faisceau d'osiers, par exemple, aussi facilement que l'on feroit le tiers ou le quart de ce faisceau. Puis, vous partez d'une autre *donnée*; savoir, que tous les Députés sont gens de bien, sauf les exceptions que le Public peut faire; et vous

les exhortez à se ranger tous du même côté pour *arc-bouter* le Trône, afin de présenter un front plus imposant à leurs ennemis communs. Tout cela me paroît très-conséquent.

M. Grand.

Mais cela n'est nullement constitutionnel.

M. Rien.

En ce cas, constitutionnel est le synonyme d'absurde, et je vous promets de m'en souvenir; car j'aime d'employer les mots dans le sens que chacun les entend. Ainsi, quand vous direz que trois divisions du Législateur sont le Législateur unique; que trois vœux dictés par l'intérêt particulier, sont le vœu général; que trois pouvoirs, en se contre-balançant, produisent le plus grand effet possible; que la force de la Nation consiste dans cette sorte de trinité captive, je vous répondrai que c'est très-constitutionnel.

M. Grand.

Voilà de la méchanceté, M. Rien.

M. Rien.

Oui, mais c'est uniquement de celle que les méchans détestent, parce qu'il leur en cuit quel-

quefois. Je sais que les absurdités furent long-temps des raisons ; mais elles ne sont plus que des absurdités depuis Descartes; et je trouve que la logique de certaines gens est tout comme leur amour propre : ni l'un ni l'autre ne vaut rien à montrer.

M. GRAND.

Mais à qui donc en avez-vous avec vos allusions?

M. RIEN.

C'est à ces hommes de Platon, qui *perchés sur l'épicycle de Mars* (1), heurtent le dernier Ciel de leur crête, et de cette hauteur font tomber des mots aussi gros que des ballons. Ils ouvrent, par exemple, un bec plus large même que M. du Corbeau, pour nous révéler le mystère de leur Législateur en trois *veto ;* et je pense que pour articuler bien pis que mon nom, ce n'est seulement pas la peine de desserrer les dents. Car enfin, si nous nous proposons de porter à nous trois ce fagot au pied de ce beau chêne, et que nous ayons la mal-adresse de tirer, Monsieur en avant, vous en arrière, et moi de côté, il est certain que nous nous donnerons bien des sacades ; que nous *suerons*, que nous *soufflerons*, que nous *serons rendus*, comme l'atte-

---

(1) Expresssion de Montagne.

lage de la Fable; mais croyez-vous que nous arriverons ce soir, ni demain, ni jamais? Voilà pourtant l'emblême naïf de vos chers contre-poids. Maintenant, supposons qu'à force de tirailler, nous rompions la riorte, et que nous tombions à la renverse, chacun de son côté. S'il survient un ambitieux, ne pourra-t-il pas relier notre fagot pendant que nous serons à terre, nous souhaiter le bon jour, et l'emporter?

M. GRAND.

Beau malheur que voilà! Nous atteindrons bientôt le voleur, et par adulation ou par menace, nous le forcerons à partager le fagot avec nous.

M. RIEN.

Ah! je savois bien que c'étoit-là votre fin mot. Mais de-là, n'est-il pas naturel de conclure, 1°. que si vous divisez les États-Généraux en trois Chambres, ce n'est pas pour mieux affermir le Corps législatif, mais pour le tenir réellement en échec?

M. GRAND.

Concedo; car lorsque les faits parlent, c'est temps perdu que de chicaner.

M. RIEN.

Et 2°. que vous préférez le Despotisme ministériel à la Souveraineté de la Nation.

M. PETIT.

Quelle faute de calcul trouveriez-vous dans cette préférence ? Un grapin ne vaut-il pas mieux qu'un frein ?

M. GRAND.

Vraiment, M. Petit, je ne vous aurois pas soupçonné cette morale ; mais d'après cela, pouvez-vous nous blâmer de nous *garer*, et de retrancher nos intérêts derrière des remparts inexpugnables ?

M. PETIT.

Que vous nous jugez mal ! Que vous demandons-nous en effet ? Est-ce de consentir à quelque nouveau partage du territoire, ni de nous créer un autre sol que celui de la France, ni de nous donner des bras pour en tirer des richesses, ni de sortir de votre repos pour nous y livrer nous-mêmes ? Non, les Humains sont trop indigens du bonheur pour en être communicatifs. Le vôtre fût-il à son comble, il vous le faudroit tout entier. Ce que nous vous demandons, c'est de ne pas l'accaparer en quelque sorte, de ne pas nous en envier une portion qui ne prendroit rien sur la vôtre, de nous tendre la main pour briser nos entraves, et de vous unir à nous autant pour abaisser tout sous l'autorité du Monarque, que pour élever la Nation au-dessus de tous ses Tyrans.

M. GRAND.

Cette pétition, quoique raisonnable, ne l'est pas assez pour agréer à nos dévots.

M. RIEN.

Je le pense comme vous; car il n'est pas aisé d'avoir raison avec ces ambigus-là. Que le Roi, par exemple, tente d'appesantir le joug sur son misérable Peuple; pour peu qu'on fasse de résistance, ils vous taxent aigrement d'irreligion. Mais qu'il veuille seulement effleurer leur pieux orgueil, leur saint intérêt ou leur égoïsme, c'est, à leur avis, un damné qui le conseille, c'est un sacrilége que de le bénir. O dévots! que vous seriez odieux, si vous n'étiez imbécilles!

M. PETIT.

Ils ne vous entendront pas, Monsieur; ils ont le tympan du cœur un peu parcheminé.

M. RIEN.

Moquons-nous de cette espèce-là. Ce qui me fait plaisir, c'est de voir que l'accord entre vous est en bon chemin. En effet, vous avez guéri Monsieur d'une peur très-injuste; et pour le ramener décidément à l'unité de Chambre Nationale, je vais lui donner une autre peur.

M. GRAND.

Pour nos intérêts ?

M. RIEN.

Vous l'avez dit ; car n'est-il pas vrai que vous voudriez concentrer la Souveraineté de la Nation entre huit ou neuf cens mille co-Despotes. Or, dans cette supposition, comment chacun de vous pourroit-il être pleinement tranquille ? Ignorez-vous que vos Prédécesseurs, que les plus puissans Vassaux de la Couronne, ont tous, à trait de temps, succombé sous leur Suzerain ? Qu'ils ont succombé, parce qu'ils étoient odieux à leurs Sujets, à ces François qu'ils vendoient conjointement avec les animaux de leurs Fermes ?

M. GRAND.

O l'heureux temps que celui-là ! Comme le troupeau baisoit le bâton pastoral qui l'écrasoit au nom de Dieu même ! Comme la Religion fleurissoit à l'ombre de ces Autels où fumoient le sang et la rapine ! Quels êtres supérieurs à l'humanité que ces Prélats qui n'en écoutoient ni la voix ni les larmes ! Quels François, quels Chrétiens soumis au précepte de l'Apôtre, que ces Ministres de paix qui jugeoient leurs Rois, les flagelloient, les tondoient, les cloitroient !

M. RIEN.

Eh, Monsieur! consolez-vous. Leur esprit a passé tout entier dans quelques-uns de leurs Successeurs; et nous ne saurions douter que leur cœur n'exaltât d'une jubilation évangélique, à voir jouer parmi nous les scènes délicieuses des *Auto-da-Fé*. Leurs brebis ont seules dégénéré; seules elles ont bu dans la fatale coupe de la raison; elles en ont pris toute la contagion, toute la lèpre, tandis que ces conducteurs benins, sans grands efforts pour s'en défendre, s'en sont conservés purs comme des enfans.

M. GRAND.

Vous avez sagement fait de parler bas.

M. RIEN.

C'est à l'erreur de hurler. Du reste,

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Eh! de bonne foi, nous obligeriez-vous à n'oser parler des mauvais Citoyens, lorsqu'ils se permettent de calomnier pastoralement ceux qui les font vivre? A donner des bénédictions à ceux qui se travaillent pour nous préparer des bûchers et des chaînes? Quel seroit donc ce Tribunal, ce pouvoir sur la terre, qui m'empêcheroit de m'indigner lorsqu'on

m'indigne ; et me forceroit à dévorer le mépris lorsqu'on me l'arrache ? .... Mais revenons à notre sujet. Il est donc vrai qu'un seul pouvoir majeur a trouvé le moyen d'engloutir tous les pouvoirs rivaux et subalternes ; qu'il s'est accru d'autant de degrés qu'il a fait d'acquisitions successives, et que les déchets dont vous n'avez pu garantir vos restes de féodalité sous diverses époques, vous ont réduits, à très-peu de choses près, aux purs droits civils.

M. GRAND.

Oui, ce sont-là des faits bien avérés.

M. RIEN.

Or, puisque vous n'avez guère que ces débris de votre grandeur, ne doivent-ils pas vous être d'autant plus chers qu'ils vous sont nécessaires ? Ne devez-vous donc pas chercher et saisir les moyens de n'en rien perdre ? Et si vous continuiez à vous tenir isolés du grand Corps de la Nation, ne voyez-vous pas qu'à jamais vous resteriez en prise ?

M. PETIT.

Non, Monsieur, non ; sous le vain prétexte d'une distinction d'ordres, ne compromettez plus ce qui vous est essentiel, le titre de François dans toute sa plénitude, vos droits civils sans aucune

soustraction. Unissez-vous d'intérêts avez nous ; ne formons, comme Citoyens, qu'une masse compacte de forces, et nous défierons l'explosion du pouvoir exécutif. La force nuisible de ce pouvoir n'est-elle pas dans notre foiblesse ? Notre foiblesse ne consiste-t-elle pas dans notre désunion ? Et qui ne sait que pour usurper, pour nous dominer tous, il commença toujours par nous brouiller les uns avec les autres ? Que de regrets ne nous préparerions-nous donc pas en nous divisant, lorsque forcé par d'impérieuses nécessités, ou mieux éclairé sur sa véritable gloire, il nous fait les plus instantes invitations à nous unir ? Ne resteroit-il pas le maître de nos intérêts tant que nous nous en remettrions à son arbitrage ? Et nos destins ne seroient - ils pas réglés plutôt selon son bon plaisir que selon la justice, tant que nous lui présenterions à part nos Cahiers, ou plutôt nos humbles Requêtes ?

Et quand il ne seroit pas criant de se refuser à siéger avec ses Concitoyens ; quand il ne seroit pas honteux de se cacher de la Nation, de ne se pas développer à ses regards avec tout ce qu'on a de talens ou de zèle, pour recueillir ses applaudissemens dans son plus magnifique théâtre ; quand il ne seroit pas anti-naturel de contre-peser le vœu d'une Tribu contre ceux des autres, comment les résultats de trois scrutins auroient-ils le poids d'un

scrutin unique ; d'un scrutin déclarateur du vœu National, universel, absolu ? Comment claquemurés dans des réduits faits et gardés par la méfiance, l'esprit resserré dans ces retranchemens tout pleins de noirs soupçons et de vieilles rancunes ; comment imprimerions-nous à nos travaux, à nos décrets, à nos opérations législatives, cet auguste caractère de la sage raison, cette majesté d'une Nation qui fait revivre ses droits, cette vénération qu'inspireroit le concert d'un grand Peuple de frères?

M. GRAND.

Adieu, Messieurs ; je vais préparer une Motion sur cette importante matière, et je tâcherai de faire sentir à nos Dissidens les plus incrédules, qu'en effet notre salut à tous est dans l'unité de scrutin.

FIN.